

L'an deux mille dix-sept, le quinze Mai à 20 h 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	GHARBI Stéphanie	POUZOL Michel
AIROLDI Michel	FUMEY Françoise	RACLE Olivier
BELOT François	GIACOMINI Sébastien	RICLOUX Benoît
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	MOUREY Martine	THEVENOT Marie-Christine

Monsieur Olivier RACLE a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 30

Délibérations

01 – Finances – Budget Communal – Admission en non-valeur

Le percepteur nous signale qu'à ce jour, un administré est toujours redevable de la somme de 925 € 46, relatifs à un produit dû en 2013.

Le percepteur a effectué, sans aucun résultat, différentes démarches lui incombant afin de solder cette situation.

Il demande donc à la commune d'annuler cette dette.

Le Conseil Municipal accepte la demande du Percepteur et admet en non-valeur la somme de 925 € 46.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

02 – SICA - Retrait de 8 communes membres de la Communauté de Communes du Val Marnaysien du Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux

Considérant que le Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux, crée le 24 juin 1988 et dont les statuts ont été modifiés le 30 mai 2016 (arrêté préfectoral n° ZI.2016.05.30.009) est aujourd'hui composé de vingt-six communes ;

Considérant la suppression de la Communauté de Communes du Val Saint-Vitois au 1^{er} janvier 2017 et la répartition de ses communes entre la Communauté de Communes du Val Marnaysien et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ;

Considérant que les communes de Berthelange, Corcelles-Ferrières, Corcondray, Etrabonne, Ferrières-les-Bois, Lantenne-Vertière, Mercey-le-Grand et Villers-Buzon ont adhéré à la Communauté de Communes du Val Marnaysien, ce qui modifie l'intérêt de ces communes d'adhérer au SICA ;

Considérant que conformément à l'article L.5211-19 du code général des collectivités territoriales, la procédure de retrait est soumise au vote du conseil municipal, du comité syndical et des autres communes membres dans les conditions de majorité requises pour la création de la communauté à savoir deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou, la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population : cette majorité devant nécessairement comprendre les conseils municipaux des communes dont la population est supérieure au quart de la population totale concernée ;

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le retrait des 8 communes membres de la Communauté de Communes du Val Marnaysien du SICA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le retrait des communes de Berthelange, Corcelles-Ferrières, Corcondray, Etrabonne, Ferrières-les-Bois, Lantenne-Vertière, Mercey-le-Grand et Villers-Buzon du Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

03 – Indemnité des élus – modification de l'indice de référence

En date du 7 Avril 2014, le Conseil Municipal avait délibéré afin de fixer les indemnités des élus en fonction de l'indice 1015 de la fonction publique, indice terminal de référence.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, cet indice de référence est fixé à 1022.

Les services préfectoraux demandent à ce qu'une nouvelle délibération soit prise, sans faire référence à la valeur de l'indice, mais en précisant que la référence sera l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, avec effet au 1^{er} Janvier 2017 de fixer les indemnités pour l'exercice effectif de fonction des élus, selon l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

04 – Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique - Aide financière

Un agent communal a demandé au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), une aide financière.

Le FIPHFP a accordé la somme de 1 741 € 81 qui sera versée à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser directement au praticien la somme de 1 741 € 81, ce qui permettra ensuite de recevoir cette somme de la part du FIPHFP.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

05 AEP Section Foot Pouilley-Les-Vignes – Convention

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention entre la commune et l'AEP ETOILE section football de Pouilley-Les-Vignes.

Cette convention permettra de soutenir financièrement l'AEP ETOILE section football, pour ses dépenses de fonctionnement relatives au stade de football.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la convention présentée par Madame le Maire, et l'autorise à signer ladite convention.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

06 – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Lors de sa séance du 7 Avril 2014, le Conseil Municipal a consenti diverses délégations au Maire, dont celle concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et que le montant ne dépasse pas 15 000 € HT.

Le seuil de ces 15 000 € HT, correspondait à l'époque au seuil légal des marchés sans publicité, ni mise en concurrence.

Le législateur a fixé ce seuil, désormais, à 25 000 € HT. Au-delà de ce seuil, une procédure adaptée est mise en place.

Afin de prendre en compte cette évolution et de ne pas à avoir à délibérer en cas de nouveau changement de ce seuil, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer en lui accordant une délégation concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et que le montant ne dépasse pas le seuil légal en vigueur pour les marchés sans publicité, ni mise en concurrence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confie à Madame le Maire la délégation concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et que le montant ne dépasse pas le seuil légal en vigueur pour les marchés sans publicité, ni mise en concurrence.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

07 – Etat des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a, par délibération du 7 Avril 2014, donné délégation au Maire pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le détail des décisions prises pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 Avril 2017.

Voici le résumé de ces décisions :

I. Cimetière – Concession

- 2 Concessions pour des tombes

II. Urbanisme – Droit de préemption

- 5 dossiers pour lesquels la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption

III. Urbanisme – Autorisations accordées

- 8 Certificats d'Urbanisme
- 15 Déclarations Préalables
- 1 Permis de Construire

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions du Maire dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal.

08 - Questions diverses - Informations diverses et dates à retenir

Mme le Maire informe :

Grand Besançon :

- Le transfert de la compétence PLUi a eu lieu le 27 mars. C'est donc désormais le Grand Besançon qui est compétent en matière de planification de l'urbanisme.

La charte de gouvernance validée par les communes du Grand Besançon s'applique donc : le Droit de Préemption Urbain (DPU) a été redélégué aux communes sur toutes les zones urbanisées et à urbaniser sauf sur celles qui sont déjà d'intérêt communautaire comme les zones d'activités économiques. Le Grand Besançon va suivre en tant que maître d'ouvrage, aux côtés des communes, les procédures d'évolution ou révision de documents d'urbanisme.

- Il est rappelé que l'évolution de la compétence tourisme découle de loi NOTRé.

Sont de compétence communautaire pour mémoire : 3 haltes fluviales et 1 base fluviale à Osselle et son camping, 1 camping + 2 aires de camping-cars, l'Office de tourisme, les circuits pédestres et VTT, le Musée de Nancray, les animations estivales les mardis des rives...

Mme le Maire présente les données chiffrées du tourisme de l'agglomération, par exemple 280 000 visiteurs/an pour la citadelle, 900 bateaux accueillis en 2016, 18 boucles pédestres + 6 boucles VTT balisées...

Des actions de promotion, animation et communication sont menés en collaboration avec d'autres collectivités et des fonds d'aide aux manifestations culturelles et sportives permettent de soutenir cette activité économique.

La volonté des élus grands bisontins est de moderniser l'offre et l'étoffer, c'est pourquoi une réflexion est menée pour porter de nouveaux aménagements comme une salle d'escalade permettant le déroulement de compétition d'envergure, un nouvel équipement aqualudique, la requalification de la base de loisirs d'Osselle, la création d'un salon des sports de nature et développer cette offre outdoor (en lien avec l'université et les entreprises expertes du domaine), une grande bibliothèque...

Le schéma tourisme prévoit aussi de développer la notoriété du Grand Besançon qui connaît encore un déficit...

En réunion de secteur, il a été évoqué la mise en œuvre laborieuse de la nouvelle instruction des cartes nationales d'identité. Les 5 communes équipées connaissent un afflux auquel elles ont du mal à faire face et les compensations financières ne couvrent pas les dépenses de personnel. Les élus font remonter par le biais de toutes les associations d'élus et les parlementaires ces difficultés.

- Avec Daniel Varchon et en suite du travail du Comité consultatif urbanisme, le maire a reçu le service collecte des déchets qui travaille sur la suppression des marches arrières des camions de collecte. Les riverains concernés par des nouveaux aménagements ou la création de points de collecte seront contactés ou reçus en mairie. Des travaux seront nécessaires pour certaines rues comme celle des Craits, ils seront étudiés cette année pour être portés en 2018.
- Une réunion des conseillers communautaires de secteur ouest a eu lieu le 6 avril : ont été évoqué : une explication du budget primitif, la campagne de recrutement du Conseil de Développement Participatif (article dans le Trait d'Union de mai), la nouvelle compétence PLUi (évoquée ci-dessus), la démarche projet d'agglomération (voir ci-dessous), les études en cours liées à la future compétence GEMAPI (Gestion des Milieux aquatiques et prévention des inondations) de 2018, les études lancées sur le passage éventuel en Communauté Urbaine (le maire fait partie du groupe de travail), le transfert des compétences eau potable et assainissement (la loi a précisé l'ajout des eaux pluviales donc il faut intégrer ces données nouvelles) et enfin le transfert de la compétence Zones Activités Économiques (bilan depuis janvier). Il est prévu de programmer désormais des réunions de ce type tous les trimestres pour faciliter les échanges et explications.
- La rencontre avec Orange a eu lieu 19 avril en présence de tous les maires du Grand Besançon. L'engagement de fibrer la commune est maintenu pour 2020, les élus vont continuer à plaider pour une intervention plus rapide... (voir article du Trait d'Union)
- Daniel Varchon et le Maire ont assisté à une réunion de travail préparatoire au projet d'agglomération le 4 Mai. L'idée est de redéfinir les grandes priorités de l'agglomération comme le nouveau contexte : 70 communes, les nouvelles compétences, la grande région... Les conclusions de tous les ateliers de travail seront présentées aux conseillers.
- SIEVO : Françoise Cusinato et Françoise Fumey ont assisté à l'assemblée Générale du 24 mars et présentent quelques données : 1,7 % d'abonnés en plus mais stagnation de la vente d'eau, 29 casses réparées, 755 vieux compteurs changés, une astreinte permanente, un rendement à 83,5 % qui s'améliore grâce à un meilleur repérage des fuites. Il n'y pas eu de non conformité de la qualité de l'eau. Le syndicat se porte bien et présente donc un rapport d'activités annuel positif.

En réunion de secteur du Grand Besançon, il a été adopté la position suivante vis à vis du transfert de la compétence eau potable : les élus sont attachés au SIEVO qui fonctionne bien et ne veulent pas le fragiliser en le quittant. Toutefois, ils souhaitent pouvoir y être représentés justement, en fonction de ce que la participation financière du territoire représente.

- Le projet est dévoilé par Grand Besançon Habitat qui a mené en collaboration avec la commune la procédure de concours d'architecte pour la construction de 26 logements. C'est le cabinet bisontin Archi.Tech qui l'a remporté. Un article dans le prochain TU présentera le plan projet dans sa globalité. La municipalité sera associée tout au long de la procédure.
- En fin de mois, le groupe de travail du Terne rencontrera le cabinet JDBE qui présentera son diagnostic et le résultat de l'inspection caméra des réseaux. Une réunion publique sera programmée ensuite.
- Une première rencontre avec le cabinet Mazars, le maire et Daniel Varchon a permis de faire un premier point sur la situation communale. De nouvelles données sont à fournir et un bilan sera ensuite présenté aux conseillers.
- Le Maire a rencontré Gaz et Eaux pour un suivi des conventions de rejet avec les entreprises : il est acté de reconduire l'autorisation en l'état pour Plastivaloir puisque leur activité n'a pas évoluée récemment. Une analyse est en cours avec l'Adapei.
- Plusieurs interventions de la gendarmerie sur la commune pour des dossiers très variés sont expliquées aux conseillers et ont été relayées aux référents « participation citoyenne » dans le

but de poursuivre les démarches de prévention et d'information. On dénombre malheureusement 2 cambriolages et des vols en augmentation depuis le début d'année.

- Le CCAS informe qu'il va prendre contact, comme chaque année, avec les administrés pour le plan canicule. Cette démarche est importante et permet parfois simplement un bon échange d'information en cas d'urgence.
- Le Maire a participé à une rencontre avec les communes du secteur et les deux clubs de foot de Pouilley-les-Vignes et de François-Chemaudin. Les clubs ont expliqué leur volonté de se rapprocher pour unir leurs équipes, les bénévoles et partager leur infrastructures. Les élus ont donné un accord de principe et acté le fait d'être associé à la démarche au long cours.
- Les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension rue de Vossières et rue du Séminaire devraient commencer cette année. Ils seront entièrement portés par Enedis avec qui la commune signera une convention. Le tracé exact est en cours de finalisation.
- Le Syded a présenté lors d'une réunion avec les délégués SICA son nouveau dispositif d'aides qui sera tourné en plus de ses subventions habituelles vers les travaux liés à la transition énergétique.
- L'Agence de l'Eau a transmis son rapport d'activité 2016. le soutien de cet organisme sera précieux dans le cadre du projet de restauration des ruisseaux.
- AFOCG du Doubs est une association qui organise des formations « de l'Idée au Projet » pour la reprise ou la création d'activité agricole. Elle informe de la tenue de réunion d'information.
- Les travaux prévus dans le cadre de la restauration de la Lanterne seront présentés en réunion publique mercredi 17 mai à Chaucenne. Tous les riverains ont été conviés et le Maire participera.
- Retour sur les cérémonies avec les Anciens Combattants lors de l'assemblée générale du Canton d'Audeux du 30 avril et la cérémonie du 8 mai. Tout le monde est satisfait de la participation et de l'investissement de chacun. Benoît Ricloux remercie tous les élus qui ont œuvré et sont souvent sollicités en cette période... La participation de jeunes a été comme d'habitude aussi très appréciée.
- La Course du Valentin s'est également bien passée, rendez-vous est pris pour l'an prochain. Le nouveau nom de la course sera choisi entre les élus et le club.
- Des stages de remise à niveau ont été organisés dans notre école lors des vacances de février.
- PEP 25 nous informe de toutes ces activités tournées vers la jeunesse.
- Le Centre de gestion du Doubs nous envoie son rapport d'activité présentant tous les services rendus aux communes. Le maire salue la qualité des renseignements et des relations. La création du SIRH Système des Informations et de Ressources Humaines permettra de mieux renseigner encore les communes.
- Michel Pouzol présente en sa qualité de président du comité de jumelage les projets envisagés pour 2018 en marge de Cap Mozzagrogna géré par l'ALE : volonté de fédérer les écoles, le comité consultatif jeunes citoyens pour partager des actions et découvrir Mozzagrogna.
- Benoît Ricloux et François Belot informent de la préparation de Pelousey en folie avec toutes les associations et du premier couvige avec le comité consultatif festivités.
- Stéphanie Gharbi prévient que la distribution du bois d'affouage a commencé. Elle rappelle que le bois est livré plus tôt car il a été coupé l'an passé, il faudra bien le faire sécher. Son aspect est donc différent mais sa qualité est identique. Elle rappelle aussi que la commune fait avec cet affouage une opération blanche et réalise ainsi les coupes prévues dans le plan de gestion forestier.
- Daniel Varchon présente un point sur les travaux de voirie qui sont déjà bien engagés : réfection dans tout le village et particulièrement rues des Vignes, Champagny et des Auxons, travaux imminents sur la Voie Romaine et la rue du Chêne Bénit...

- La commune a reçu plusieurs courriers de remerciement pour les subventions accordées : l'association des anciens combattants du Canton d'Audeux, les Restos du Cœur et l'Amicale Cycliste Bisontine et l'APE qui remercie chaleureusement pour le soutien logistique Benoît Ricloux et Léon Morel (en tant que bénévole) à l'occasion du vide grenier.
- Michel Airoldi prévient les conseillers qu'ils pourront distribuer le Trait d'Union dès mercredi soir.

AGENDA

Agenda des élus

- Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme
- Tous les lundis – 20 h 00 – Municipalité
- Jeudi 18 mai : journée plantation des massifs de la commune
- Jeudi 15 juin : réunion des délégués communautaires du secteur Ouest

Événements futurs

- Mercredi 17 mai : Don du Sang Maison de la Noue
- Mercredi 17 mai : Réunion publique – Projet de restauration de la Lanterne – ai à 18h30 salle des fêtes de Chaucenne
- Vendredi 19 mai – 20 h : Conférence jardinier amateur : mairie Pouilley-les-Vignes
- Samedi 20 mai : Pelousey en folie + concert le soir
- Dimanche 21 mai : couvige (rassemblement de dentellières)
- Samedi 27 mai : course à pied foot Pelousey Loisirs
- Lundi 29 mai à la Maison de la Noue - 18h30 : conférence pour les familles sur le thème de l'éducation organisée par les Francas
- Dimanches 11 et 18 juin de 8h-18h : Élections législatives à la mairie

Prochain conseils municipaux

- Lundi 12 Juin 2017
- Lundi 10 Juillet 2017

Fin de la séance à 23 h 00